

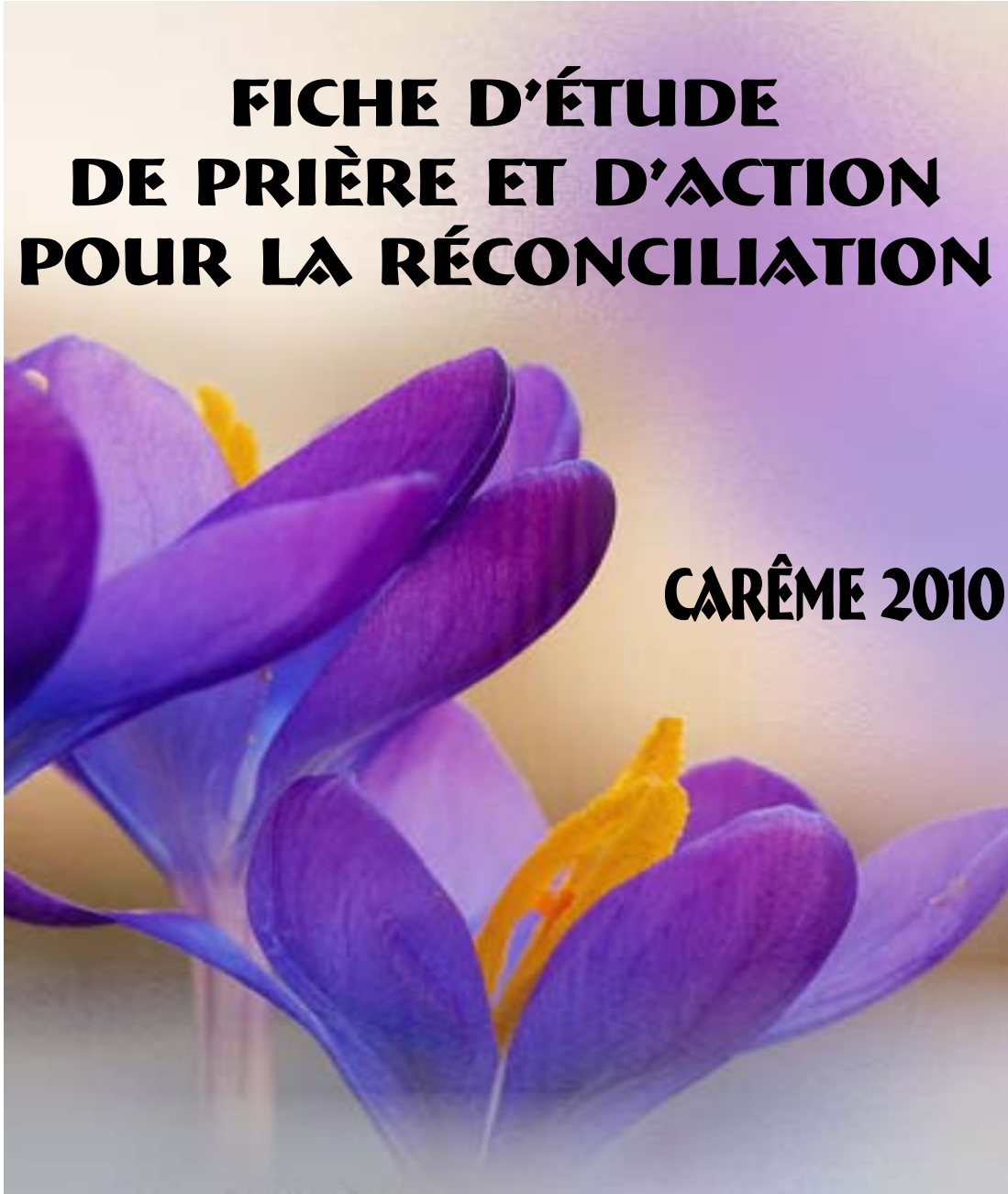


Assemblée des  
évêques catholiques  
du Québec

**COMITÉ DE PASTORALE AUPRÈS DES AUTOCHTONES**

# **FICHE D'ÉTUDE DE PRIÈRE ET D'ACTION POUR LA RÉCONCILIATION**

**CARÊME 2010**



## **FICHE D'ÉTUDE DE PRIÈRE ET D'ACTION POUR LA RÉCONCILIATION CARÊME 2010**

### **PRÉSENTATION**

*La démarche décrite dans cette fiche est proposée à titre de projet pilote à valider par des groupes d'adultes catholiques de 3 à 15 personnes. La démarche peut se vivre en trois rencontres ou plus, selon la profondeur de l'étude et des échanges, au choix du groupe. Toute personne peut aussi y puiser pour sa démarche personnelle. On peut collaborer à l'enrichir pour le Carême 2011 en communiquant ses suggestions à l'Assemblée des évêques catholiques du Québec.*

#### Pourquoi participer à une démarche?

- Se renseigner sur l'histoire des relations entre les autochtones et les autres habitants du pays.
- À partir de ses connaissances, de son expérience et de celles des autres membres du groupe, reconnaître les effets actuels des relations passées entre nos peuples.
- Rencontrer l' « autre » (autochtone, québécois) – directement ou par média interposé.
- Amorcer un processus de guérison et de réconciliation personnel et communautaire, entre autres en regard des pensionnats indiens au Québec.
- En mettant en œuvre les ressources spirituelles chrétiennes, accueillir la libération de la culpabilité et du ressentiment, pour s'ouvrir au pardon et à la réconciliation.
- Communiquer à sa communauté quelques résultats de la démarche.
- Discerner des pistes pour rétablir des relations plus justes et vraiment solidaires entre membres des Premières Nations, Inuits et autres habitants du pays.

Le fruit espéré de cette démarche est que le groupe devienne un artisan de paix dans son milieu.

#### Le temps favorable : un contexte national et international

- Fin de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde proclamée par les Nations-Unies.
- Début des travaux de la Commission canadienne de vérité et réconciliation au sujet des pensionnats indiens.

## Le temps favorable du Carême

*Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle* (Mc 1, 15). Cette interpellation est souvent reçue sous un mode personnel, individuel, et il est vrai que la conscience est le lieu sacré au plus intime de soi où s'effectue la rencontre avec Dieu (Ap 3, 20). Si nous sommes interpellés personnellement, nous le sommes aussi en tant que peuple. Ce n'est pas nouveau que Dieu s'adresse à un peuple : « Écoute, Israël... » (Dt 6, 4). Si l'histoire du peuple élu racontée dans la Bible a malheureusement pu être interprétée pour justifier diverses formes de domination, dont le colonialisme, elle est d'abord l'histoire d'amour de Dieu pour l'humanité, et elle est fort utile pour l'enseignement (2 Tm 3, 16).

En tout temps, quand « ton frère a quelque chose contre toi », Jésus recommande « de déposer ton offrande, et d'aller te réconcilier avec lui » (Mt 5, 23).

En Carême, le jeûne, la prière et l'aumône apportent un surcroît de lumière à nos regards; un surcroît de force spirituelle pour chasser les vieux démons, et ouvrir nos cœurs au surplus d'amour dont nous avons besoin. Ainsi, nous dépasserons les préjugés et les murs du ressentiment et de l'indifférence pour aller véritablement à la rencontre de l'autre et nous ouvrir à une nouvelle vision.

### Notes pour l'animation

Il est suggéré - mais non indispensable - de vivre cette démarche ensemble, autochtones et autres habitants de ce pays, et de se disposer en cercle, favorisant la circulation de la parole. On peut compenser l'absence d'autochtone par l'écoute, la lecture ou le visionnement de témoignages. Il y a des autochtones partout au Québec. Ils ne sont pas facilement identifiables parmi le reste de la population, surtout quand ils sont issus des nations du Sud du Québec. À cause de la loi sur les Indiens, beaucoup d'autochtones ou de leurs descendants sont sans statut.<sup>1</sup>

Comme toute démarche de changement, de conversion, celle-ci peut libérer des émotions telles l'angoisse, la colère, la honte, la culpabilité ou le chagrin. On peut alors penser que la paix est perdue, mais le plus souvent, il s'agit d'un passage nécessaire pour y arriver. Le groupe aura du succès dans la mesure où il est engagé envers les objectifs de la démarche, où il respecte la confidentialité, où ses membres choisissent de pratiquer la charité les uns envers les autres et où l'animation sécurise les membres du groupe.

Il existe deux autres démarches qui, toutes les deux, sont plus centrées sur les pensionnats indiens :

- Le projet citoyen d'écoute et de dialogue en lien avec la Commission de vérité et de réconciliation. Entre autres, des cercles de confiance mixtes avec des autochtones. Par: Espace Art Nature et Initiative et changements. Information: [ic-montreal@ca.iofc.org](mailto:ic-montreal@ca.iofc.org) ou [jean-noel.andre@spaceartnature.com](mailto:jean-noel.andre@spaceartnature.com)

- Les sessions Retour à l'Esprit : démarche plus longue, plus structurée, et déjà expérimentée avec succès dans l'Ouest canadien – notamment dans le diocèse catholique de Mackenzie-Fort Smith: [www.returningtospirit.org](http://www.returningtospirit.org) . Sa traduction française est en cours.

---

<sup>1</sup> Statistique Canada 2006 : La région métropolitaine de Montréal compte 17 865 personnes se déclarant membres de l'un des trois groupes autochtones : 10 135 « Indiens de l'Amérique du Nord »; 6 010 Métis et 570 Inuits. Les régions métropolitaines de recensement de Québec 4 000, Sherbrooke 1 145 et Gatineau 7 620.

## 1<sup>ère</sup> étape : Rapport entre les autochtones et les autres habitants du pays

### ÉTUDIONS

Il est suggéré de se procurer *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*.<sup>2</sup>

Autochtones et autres habitants de ce pays : avons-nous besoin de nous réconcilier?

Il est possible que nous n'en sentions aucun besoin! Pourtant, chaque membre du groupe, s'il est présent, a une raison, un sentiment pour s'adonner à cette démarche.

Des prêts-à-penser perdurent : les autochtones auraient été conquis; leurs sociétés auraient peu apporté aux Européens, il serait souhaitable qu'ils abandonnent leurs modes de vie pour s'intégrer à la société occidentale, ils jouiraient de droits supérieurs à ceux des autres citoyens, leurs revendications territoriales seraient exagérées...

Il y a d'abord un profond besoin d'abandonner des préjugés et de faire la vérité.

*Mythes et réalités sur les peuples autochtones* est bien documenté et rétablit des faits.

- Qu'est-ce qui me motive à participer à cette démarche?
- Quel est mon lien personnel avec les autochtones / ou avec les autres habitants du pays? Celui de mes ancêtres? Quelles sont les expériences positives et négatives?
- Quelles sont les images, les idées et les sentiments que je porte au sujet de l' « autre »? Je les écris.
- À l'aide de sources fiables, pouvons-nous établir la part de vérité dans ces idées?

### PRIONS

- Symboliquement, brûlons ou déchirons le papier où est écrit ce qui s'avère un préjugé.
- Demandons-nous pardon entre nous et au Seigneur.
- « Je me souviens » d'une contribution de l' « autre » au bien commun de la population de ce pays. Nous en rendons grâce ensemble.

### AGISSONS

- À l'occasion du jeûne du Mercredi des Cendres ou du Vendredi saint (en 2010, le 17 février ou le 2 avril), soyons en communion avec les personnes qui souffrent, et demandons à Dieu d'éclairer notre démarche.
- Si nous nous sentons appelés à le faire, communiquons une prise de conscience à la communauté. Cela peut se faire en écrivant un message à publier; une prière pénitentielle ou une prière universelle à proposer au comité de liturgie.
- Découvrons et encourageons les initiatives des autochtones de notre entourage : musiques, musées, pièces de théâtre, commerces équitables, arts visuels, films, festivals...

---

<sup>2</sup> Lepage, Pierre, *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Québec, 2e édition, 2009. Pour commander sans frais ou télécharger: [www.cdpedj.qc.ca](http://www.cdpedj.qc.ca)

## 2<sup>e</sup> étape : L'héritage des pensionnats indiens au Québec

### ÉTUDIONS

Au cours de cette étape, on peut réserver une demi-heure pour visionner le DVD préparé par la Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador, *L'Héritage des pensionnats indiens au Québec*.<sup>3</sup>

#### Pourquoi une Commission de vérité et de réconciliation sur les pensionnats indiens?

Les pensionnats indiens ou écoles résidentielles ont été créés par le Gouvernement fédéral en 1892, et sont le fruit d'ententes avec les Églises (catholique, anglicane, unie, méthodiste et presbytérienne). « Le but de ces établissements était simple : l'évangélisation et l'assimilation progressive des peuples autochtones ». <sup>4</sup> Le gouvernement a mis fin à ces ententes en 1969.

Nom du pensionnat	Responsable	Nation touchée	Diocèse catholique actuel
Amos (St-Marc-de-Figuery)	Église Catholique*	Anishnabe, Attikamekw	Amos
Fort George (St. Phillip's)	Anglicane	Cris et Inuits	Amos
Fort George (St. Joseph's Mission, Residence Couture, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus)	Catholique	Cris et Inuits	Amos
Federal Hostel - George River	Foyer fédéral	Inuits	Amos
Federal Hostel - Great Whale River (Poste-de-la-Baleine, Kuujjaraapik)	Foyer fédéral	Inuits, Cris	Amos
Federal Hostel at Payne Bay (Bellin)	Foyer fédéral	Inuits	Amos
Federal Hostel at Port Harrison (Inoucdjouac, Innoucdouac)	Foyer fédéral	Inuits	Amos
La Tuque	Anglicane	Cris, Attikamekw et autres	Trois-Rivières
Pointe Bleue	Catholique	Innu, Attikamekw	Chicoutimi
Sept-Îles (Seven Islands, Notre-Dame, Maliotenam)	Catholique	Innu; Naskapis	Baie-Comeau

\* D'après la liste établie par la Commission vérité et réconciliation. Les pensionnats catholiques du Québec, ainsi que plusieurs autres au Canada, étaient dirigés par les missionnaires oblats de Marie-Immaculée.

<sup>3</sup> Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador <http://www.cssspnql.com/fr/nouvelles/2009/video-pensionnats.htm> ou [www.cssspnql.com /français / services sociaux/ champs d'intervention/ pensionnats indiens](http://www.cssspnql.com/français/services_sociaux/champs_d_intervention/pensionnats_indiens), au bas de la page.

<sup>4</sup> *Mythes et réalités, op. cit.*, page 30

Seuls les pensionnats de Fort George furent établis avant la Deuxième guerre mondiale. Les autres le furent après 1945. Les Mohawks allaient en pension surtout en Ontario, et les Micmacs, au Nouveau-Brunswick. Les Hurons-Wendat, Malécites et Abénaquis fréquentaient des pensionnats mixtes ou des externats.

Selon le site internet de la Commission de santé et services sociaux de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador, il y aurait 12 000 survivants des pensionnats au Québec.

Le 11 juin 2008, le Premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, a présenté devant le Parlement et une délégation autochtone, de profonds regrets de la part du peuple canadien. Le pape Benoît XVI a fait de même, au Vatican, le 29 avril 2009. Les survivants des pensionnats ont parlé, des témoignages ont été télédiffusés et entendus par des millions de gens au Canada. Ces regrets ont été acceptés par M. Phil Fontaine, alors chef national de l'Assemblée des Premières nations. Les gouvernements et les Églises ont versé des compensations. Pour favoriser le processus de guérison et de réconciliation, les survivants ont demandé que se tienne cette Commission, afin que les témoignages de toutes les personnes affectées - et non seulement quelques-unes - puissent être entendus. Il importe donc non seulement que des survivants parlent, mais aussi que d'autres acteurs le fassent; et surtout, que des gens offrent le don de leur écoute empathique, en personne.

Selon Mgr James Weisgerber, qui présidait alors la Conférence des évêques catholiques du Canada, « le travail de la Commission sera très important dans le cadre du processus de **guérison** et de **renouveau**, non seulement des relations entre les Canadiens autochtones et non autochtones, mais aussi des relations entre les peuples autochtones du Canada et l'Église catholique de notre pays. » C'est donc en vertu de notre humanité, de notre citoyenneté et de notre baptême que nous sommes interpellés.

Cet effort de lucidité peut apporter, selon l'expression de Jean-Paul II « une purification de la mémoire ».

### Pourquoi ressasser cette histoire ancienne sur laquelle nous n'avons aucune prise?

Parce qu'elle est « occasion de guérison et d'espoir »<sup>5</sup>, pour repartir du bon pied et nous engager dans « un partenariat renouvelé et un nouveau commencement » en tant que peuple et en tant qu'Église. C'est au présent que « la marginalisation et la pauvreté continuent d'affliger les peuples autochtones dans notre pays » et que « leurs besoins sociaux, économiques et culturels atteignent aujourd'hui une telle urgence que tous les Canadiens doivent apporter leur collaboration aux Autochtones afin d'ouvrir la voie au respect, à l'acceptation et à l'égalité ».<sup>6</sup>

### Y a-t-il des occasions de participer?

La Commission organisera sept événements nationaux dans différentes régions du Canada au cours des prochaines années (voir ses coordonnées dans la section *ressources*).

---

<sup>5</sup> Mgr V. James Weisgerber, archevêque de Winnipeg, Président de la CÉCC, 1<sup>er</sup> mai 2008

<sup>6</sup> Mgr V. James Weisgerber, archevêque de Winnipeg, Président de la CÉCC, 15 avril 2009

- En quoi mes proches ou moi avons-nous participé aux pensionnats indiens?
- En quoi les pensionnats indiens ont-ils bénéficié ou nui à notre vie?
- Quelles étaient mes perceptions alors? Quelles sont-elles maintenant? Le cas échéant, pourquoi est-ce différent?
- Est-il important de participer à la Commission? Quelles sont les possibilités dans notre région?
- Quelle sera ma participation? Ai-je besoin d'appui?

## PRIONS

Si les autochtones du groupe le souhaitent, ils peuvent guider la prière.

Selon le choix du groupe, on pourrait méditer les mystères douloureux de la vie de Jésus, en nous souvenant que *Tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait (Mt 25, 40)*...

L'agonie au jardin de Gethsémani  
 La flagellation  
 Le couronnement d'épines  
 Le portement de la Croix  
 La mort de Jésus

Présentons au Seigneur toute contrition, sentiment de culpabilité, douleur et regret, remettons-Lui ce joug trop lourd, afin de recevoir la nouvelle mission, le nouveau joug, plus léger, dont Il voudra bien nous charger *car Il est doux et humble de cœur.* (Mt 11, 28-30)

## AGISSONS

- Animons un chapelet ou un chemin de croix médité au cours du Carême.
- Communiquons une prise de conscience à la communauté. Cela peut se faire en écrivant une prière pénitentielle ou une prière universelle et en la proposant au comité de liturgie; en contribuant à une préparation communautaire de la célébration du sacrement de la réconciliation; ou pour la célébration du dimanche de la Miséricorde (le dimanche après Pâques, en 2010, le 11 avril).
- Informons-nous et participons aux audiences de la Commission de vérité et de réconciliation.
- Informons-en la communauté via les médias locaux (radio, journal), le semainier paroissial ou internet.
- Autre action inspirée, selon la dynamique du groupe.

### 3<sup>e</sup> étape : Vers un développement humain intégral

#### ÉTUDIONS

Toute l'encyclique de Benoît XVI *Caritas in veritate* est pertinente pour cette étape. Le groupe peut choisir de réfléchir à partir de l'article 59 (voir ressources, page suivante).

Désormais, comment collaborer pour un véritable développement humain, comment ouvrir la voie au respect, à l'acceptation et à l'égalité?

La Commission royale sur les peuples autochtones<sup>7</sup> a identifié plusieurs obstacles au développement, et formulé plusieurs recommandations. L'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador signale à la population et aux gouvernements des situations problématiques qui requièrent des actions concertées. Par exemple, la situation des enfants qui sont adoptés dans des familles non autochtones faute d'adaptation et de financement de services sociaux adéquats dans les communautés.

- Quelle est la condition des autochtones de notre milieu? Quelles tristesses et angoisses, quelles joies et quels espoirs partageons-nous?
- À quels changements de notre modèle de développement sommes-nous appelés, ici et maintenant?
- Que pouvons-nous faire pour un développement humain intégral? Dans nos communautés? Ensemble?

#### PRIONS

- Célébrons de la fête de la Bienheureuse Kateri Tekakwitha, le 17 avril (en 2010, un samedi).
- Soulignons désormais le 12 décembre qui, au Canada depuis 2005, est la journée de prière pour les peuples autochtones (Fête de Notre-Dame de Guadalupe, patronne de l'Amérique; en 2010, on célèbre le 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent).

#### AGISSONS

- Partageons avoir, savoir ou pouvoir, dans une action ciblée, selon les besoins.
- Participons à une démarche de réflexion sur l'occupation des territoires (hiver 2010) : Solidarité rurale du Québec, Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador et une vingtaine d'organisations nationales : [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca)
- Considérons la possibilité de participer à la campagne pour que le Canada signe la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones <http://www.apnql-afnql.com/fr/accueil/index.php>.
- Participons à la commémoration du 400<sup>e</sup> anniversaire du baptême du Grand Chef Micmac Membertou, en juin 2010.

---

<sup>7</sup> Canada, Commission royale sur les peuples autochtones, 1996 *À l'aube d'un rapprochement : Points saillants du Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*. Ministre des approvisionnements et services Canada, Ottawa. Voir aussi *Mythes et réalités* op.cit., p. 61-67

## **Ressources**

Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador [www.apnql-afnql.com](http://www.apnql-afnql.com)

Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador [www.cssspnql.com](http://www.cssspnql.com) Voir en particulier le DVD, disponible sur le site même, *L'héritage des pensionnats indiens au Québec*.

<http://www.cssspnql.com/fr/nouvelles/2009/video-pensionnats.htm>

Commission de vérité et de réconciliation : <http://www.trc-cvr.ca>

Témoignage et réconciliation Canada, 1500-360 rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 3Z3

Numéro sans frais : 1-888-872-5554 (1-888-TRC-5554) Téléphone: (204) 984-5885 Télécopieur: (204) 984-5915 courrier électronique: [info@trc.ca](mailto:info@trc.ca)

Témoignages et trousse pédagogique pour le secondaire : <http://www.lesenfantsdevenus.ca>

Centre Wampum, Montréal (514) 525-5133

Réseau œcuménique justice et paix [www.justicepaix.org](http://www.justicepaix.org)

Initiatives et changement - Caravane de dialogues pour la paix (*interreligieux, interculturels, inter-spirituels*) [www.ca.iofc.org/fr](http://www.ca.iofc.org/fr)

Centre de ressources sur la non-violence [www.nonviolence.ca](http://www.nonviolence.ca)

Centre Marie-Gérin-Lajoie, Montréal [www.centremgl.org](http://www.centremgl.org)

Série d'émissions radiophoniques : *De remarquables oubliés*

<http://www.radio-canada.ca/radio/profondeur/RemarquablesOublies/accueil.html>

Benoît XVI, *Caritas in veritate*, 2009

art. 59.: *La coopération au développement* ne doit pas prendre en considération la seule dimension économique; elle doit devenir une grande occasion de rencontre culturelle et humaine. Si les acteurs de la coopération des pays économiquement développés ne prennent pas en compte leur propre identité culturelle, comme cela arrive parfois, ni celle des autres et des valeurs humaines qui y sont liées, ils ne peuvent pas instaurer un dialogue profond avec les citoyens des pays pauvres. Si, à leur tour, ces derniers s'ouvrent, indifféremment et sans discernement, à n'importe quelle proposition culturelle, ils ne sont plus en mesure d'assumer la responsabilité de leur développement authentique. Les sociétés technologiquement avancées ne doivent pas confondre leur propre développement technologique avec une prétendue supériorité culturelle, mais elles doivent redécouvrir en elles-mêmes les vertus, parfois oubliées, qui les ont fait progresser tout au long de leur histoire. Les sociétés en voie de développement doivent rester fidèles à tout ce qui est authentiquement humain dans leurs traditions, en évitant d'y superposer automatiquement les mécanismes de la civilisation technologique mondiale. De multiples et singulières convergences éthiques se trouvent dans toutes les cultures ; elles sont l'expression de la même nature humaine, voulue par le Créateur et que la sagesse éthique de l'humanité appelle la loi naturelle. Cette loi morale universelle est le fondement solide de tout dialogue culturel, religieux et politique et elle permet au pluralisme multiforme des diverses cultures de ne pas se détacher de la recherche commune du vrai, du bien et de Dieu. L'adhésion à cette loi inscrite dans les cœurs, est donc le présupposé de toute collaboration sociale constructive. Toutes les cultures ont des pesanteurs dont elles doivent se libérer, des ombres auxquelles elles doivent se soustraire. La foi chrétienne, qui s'incarne dans les cultures en les transcendant, peut les aider à grandir dans la convivialité et dans la solidarité universelles au bénéfice du développement communautaire et planétaire.